

ÉTALLE Conseil communal

# Comptes communaux et CPAS au beau fixe

Olivier Jacquemin, directeur financier, a présenté, en détail, les comptes exercice 2019 pour la Commune et le CPAS. Un résultat très encourageant.

• Pierre SAUTÉ

C'était la soirée des chiffres avec les comptes exercice 2019 de la Commune et CPAS d'Étalle. Toujours réunis au complexe sportif, les élus ont assisté à un exposé financier qui se solde par des chiffres très encourageants.

Le directeur financier aborde tous les comptes en les commentant généreusement. Au final, on retiendra qu'à l'exercice propre un boni de 1 925 704,37 € se dégage et qu'un boni global de 3 048 257,93 € s'affiche. Le résultat budgétaire

2019 de 3 048 257,93 € provient du cumul du résultat des exercices antérieurs (3 122 553,56 € duquel 2 000 000 € ont été prélevés afin d'alimenter le fonds de réserve extraordinaire) et de l'exercice propre (1 925 704,37 €).

À l'extraordinaire, un mali de 224 324,70 €, qui s'explique par des projets dont les soldes restent à financer soit par des emprunts ou par subsides : isolation complexe sportive d'Étalle, travaux d'élaguage au lotissement Magnette.

Au 31 décembre 2019, actif et passif s'élevaient au

montant de 80 615,756,05 €, pour 78 415 456,25 € un an plus tôt.

## Belle capacité d'épargne

En conclusion : « Étalle dispose d'une nouvelle capacité d'épargne de 3 048 257,93 €. Malgré le fait que la Commune n'ait plus recours à l'emprunt part propre depuis 2013, ce fonds de réserve constate que le besoin de financement reste inférieur au montant alimentant ce fonds annuellement ».

L'échevin des Finances Georges Gondon se félicite de cette situation finan-

cière dont le résultat du compte est en ligne directe avec la stratégie financière dont une diversification des revenus : IPP moins de 8 % des recettes, centimes additionnels 12 % des recettes et compensation travail frontalier 12,5 % des recettes.

L'utilisation du mécanisme des provisions permettant d'encaisser les moments difficiles ou d'anticiper de lourdes dépenses. Le renforcement des capacités d'autofinancement par la réduction de la dette et, enfin, le financement des investissements

au travers du fonds de réserve alimenté régulièrement.

Et de conclure : « Aujourd'hui, nos capacités financières tournent autour de 1 600 000 €. Ceci nous permet d'aborder avec une certaine sérénité les investissements que nous avons initiés ».

Place alors à la minorité Écolo, par la voix de Julie Comblen : « Lors du conseil communal de l'année passée, nous relevions les points principaux : la Commune est en bonne santé, mais certains postes restent à zéro. Nous ne cessons de demander une anticipation des départs en retraite prévus. En juillet 2019, vous nous disiez, Monsieur Gondon, qu'un dispositif de recrutement est en cours, que les profils de fonction sont étudiés, et que des engagements vont suivre pour le service travaux. » ■

« Aujourd'hui, nos capacités financières tournent autour de 1 600 000 €. Ceci nous permet d'aborder avec une certaine sérénité les investissements que nous avons initiés. » **Georges GONDON**

## CPAS : 2 500 repas livrés à domicile

En mars, le CPAS innovait les repas à domicile avec une nouvelle formule. Quatre traiteurs étaient agréés et proposaient, chaque jour, un menu aux Stabulois. Sur le prix de ce repas, le CPAS octroyait 2 € au citoyen. Aujourd'hui, en moins de quatre mois, 2 500 repas ont été distribués.

### Un compte positif

Le compte 2019 du CPAS présenté par Olivier Jacquemin, directeur financier, présente un boni de 83 663 €. Les recettes s'élevaient à 1 021 753,47 € contre des dépenses s'élevant à 938 090,14 €.

Au niveau des dépenses du personnel, on enregistre une hausse de 47 599,02 €. L'augmentation observée au niveau des traitements du personnel provient principalement de l'engagement de l'agent affecté au service « jeunesse » (Emploi subventionné « Mari-



2 500 repas livrés à domicile depuis mars 2020.

bel»). Quelques chiffres relevés : augmentation de 20 % des revenus d'intégration sociale (9 étudiants, 26 gestions budgétaires et 6 médiations de dettes). Du côté du service ILA, on enregistre 3 réfugiés isolés et une famille de 4 personnes. « À noter que l'intervention communale de 350 000 € par an est

inchangée depuis 4 ans », insiste le président Laurren Maillen.

Le service extraordinaire est équilibré au montant de 44 933,68 €. Le président Maillen conclut : « Dossier clair et parfait. Je ne saurais vous poser aucune question. Merci au personnel pour la qualité de son travail. » ■ **P.S.**

## Une fin de conseil chahutée autour du Covid

Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'échevin des finances, Georges Gondon, était loin de s'attendre à passer une fin de conseil aussi chahutée. En présentant les modifications budgétaires, une a retenu l'attention de l'opposition : « Le soutien aux associations locales en augmentant les subsides de fonctionnement de 50 % ». En fin de présentation, la conseillère Écolo Anne-Marie Claude a bondi de son siège, en faisant remarquer à l'échevin des finances qu'en pareilles circonstances, c'était dépenser de l'argent à l'aveuglette. Elle ne voyait pas l'utilité de ce subsidé Covid-19 de 50 %.

Bien sûr, l'échevin n'est pas resté insensible à cette attaque en soulignant le fait que toutes les associations n'ont pas eu d'activités, donc pas de rentrées financières depuis mars dernier. Il a

aussi insisté sur le fait que la vie d'une commune repose en grande partie sur la vie des associations.

### Discriminatoire ?

Rien n'y fait, la conseillère campe sur ses positions et le ton monte entre les deux élus. C'était sans compter sur l'intervention de Julie Comblen, cheffe de groupe Écolo, qui ne partageait pas les critères d'attributions. Tout le monde est sur un pied d'égalité puisque les 50 % sont calculés sur le subsidé accordé annuellement.

Pour Julie Comblen, c'est discriminatoire, car certains en ont besoin moins que d'autres. Des échanges virulents entre Écolo et l'échevin seront apaisés par le bourgmestre : « Cette aide n'est pas récurrente tous les ans. Les associations apprécieront les 50 % d'aide Covid-19 ». ■ **P.S.**



L'Avenir - Local: Luxembourg 02/07/2020, pages 10 & 11

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: Luxembourg

